



APEI SABLE-SOLESMES

117 rue Saint Nicolas

72300 Sablé-sur-Sarthe

ENGAGEMENT QUALITE de l'APEI Sablé-Solesmes

Depuis l'année 2006, l'APEI Sablé-Solesmes a engagé ses établissements et services dans une démarche qualité visant l'évaluation et l'amélioration constante de la qualité des prestations offertes aux personnes handicapées accompagnées par les équipes de professionnels travaillant dans ces structures.

Cette démarche qualité ne peut se concevoir que dans le respect des valeurs de l'association et des objectifs fondamentaux de notre action :

- la primauté des projets personnels de vie des personnes accompagnées ;
- l'importance de proposer des réponses globales prenant en compte toutes les dimensions de la personne et visant avant tout son épanouissement personnel ;
- la nécessité d'accorder - avant toute décision les concernant - une écoute attentive aux personnes accompagnées et à leurs familles ou responsables légaux ;
- la priorité donnée aux réponses s'inscrivant dans une proximité géographique de la personne, facteur favorisant son intégration locale et préservant les liens avec sa famille et son environnement social ;
- la volonté de rechercher avec nos partenaires locaux des réponses toujours plus adaptées aux besoins d'accompagnement des usagers de nos structures.

Pour mener à bien la démarche qualité dans le respect de ses propres valeurs associatives, l'APEI Sablé-Solesmes a choisi le référentiel qualité élaboré par la FEGAPEI et baptisé « QualiSNAP », accompagné de son questionnaire d'évaluation « QualiPROGRESS ».

Dans ce cadre, dans le respect des réglementations en vigueur et dans la limite des dépenses autorisées par les organismes de contrôle du fonctionnement de ses établissements et services, l'APEI s'engage à :

- favoriser la mise en œuvre des actions d'évaluation et de d'amélioration continue de la qualité des prestations proposées dans ses établissements et services
- rechercher et mobiliser les ressources qui seront nécessaires à la réalisation des actions d'ajustement des pratiques et des prises en charge, pour la meilleure satisfaction des ses usagers et de leurs familles
- s'associer aux travaux du groupe qualité mis en place dans l'association en étant représentée dans ce groupe par un administrateur missionné à cette fin.
- étudier et valider en conseil d'administration les préconisations qui seront proposées pour améliorer la qualité des prestations des établissements et services

L'APEI Sablé-Solesmes sera également attentive à élargir la démarche qualité à l'évaluation des moyens qu'elle se donne pour la gestion de son personnel, de ses finances, et le développement de ses actions.

*Ce texte a été adopté par le
Conseil d'Administration de l'APEI Sablé-Solesmes
lors de sa réunion du 3 février 2009.*